

Mémoire - États généraux OIIQ 2021

Présenté par les Infirmières Praticiennes Spécialisées (IPS)

Du

Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux (CISSS) de Laval

1755, Boulevard René-Laennec
Laval, Qc, H7M 3L9

Mme Jessy Bertiaume-Cardinal, IPSPL (Personne-ressource)
jessy.berthiaume-cardinal.ciSSLav@ssss.gouv.qc.ca

Sommaire

Dernièrement, l'OIIQ lançait un appel général afin de prendre le pouls des enjeux de la profession infirmière et favoriser une interrogation collective sur les solutions possibles à ces enjeux. Cet appel fût entendu par le groupe des IPS du CISSS de Laval et le présent mémoire vise à y répondre.

Considérant la complexité et la chronicité des soins de la clientèle, le rôle de l'IPS doit être mis de l'avant afin de favoriser un meilleur accès aux soins de santé de la population québécoise. Il serait pertinent de promouvoir le rôle et l'expertise des IPS, tout en démontrant l'ampleur des responsabilités de celles-ci autant auprès des professionnels de la santé que de la population générale. L'IPS devrait être au cœur du développement de la pratique infirmière avancée (PIA). Le développement d'une culture qui prône la PIA au sein de la profession infirmière et au sein des établissements de santé favoriserait un engouement collectif de la reconnaissance du rôle et de l'expertise infirmier.

Il est primordial d'augmenter le nombre d'heures de formations obligatoires de l'OIIQ afin que la profession infirmière soit reconnue à sa juste valeur. Cependant, il est nécessaire que les acteurs clés, soit les gestionnaires et les directions des soins infirmiers, offrent la possibilité aux infirmières de suivre des formations continues en les libérant et en payant davantage ces formations. L'acquisition de nouvelles connaissances et la mise à jour de celles-ci sont des éléments centraux de la PIA, il est donc attendu que des mesures soient prises en ce sens.

Le présent mémoire visera à répondre aux 3 thèmes suggérés par l'OIIQ soit: le savoir infirmier et les compétences infirmières; l'innovation et la spécialisation infirmières et la formation infirmière comme défi du 21e siècle.

Présentation des auteurs

Les auteurs du présent mémoire représentent le groupe des infirmières praticiennes spécialisées (IPS) des différentes spécialités: première ligne, soins aux adultes et santé mentale du Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux (CISSS) de Laval.

Mme Jessy Bertiaume-Cardinal, IPSPL

Mme Marie-Eve Blain, IPSPL

Mme Karine Deroy, CIPSPL

Mme Olivia Jolly, IPSSA

Mme Karine Lahiton, IPSPL, Professeure suppléante à l'UQO

Mme Nadia Roy, IPSPL

Mme Marie-Claude Simard, IPSPL

Mme Sara Maria Viens-Vega, IPSPL

Thème 1:

Savoirs infirmiers et compétences infirmières: une voie pour les soins de l'avenir

Quels facteurs empêchent les infirmières d'occuper pleinement le champ d'exercice de leur profession?

Position / Enjeux:

- Afin d'optimiser la contribution des infirmières, plusieurs facteurs doivent être adressés afin que les infirmières puissent exercer pleinement leur champ d'expertise. Ces facteurs incluent les politiques de gestion, une pénurie de main d'œuvre ainsi que la culture organisationnelle.
- Certaines politiques de gestion nuisent au plein développement du rôle des infirmières. Lorsque des tâches cléricales sont du ressort de l'infirmière, ceci limite la pleine expression de leurs savoirs infirmiers en plus d'affecter l'efficacité du travail puisque ce temps investi ne l'est pas auprès du patient.
- La surcharge de travail du personnel infirmier nuit au plein déploiement des compétences infirmières. En effet, les conditions de travail sous optimales (temps supplémentaires, horaires de rotation sur plusieurs quarts de travail, mobilité du personnel) rendent difficile le dépassement professionnel des infirmières qui sont en constante adaptation à leur milieu de travail.
- Lorsque les infirmières veulent utiliser leur plein champ d'expertise, plusieurs embûches administratives associées à une culture organisationnelle réticente au changement les en empêchent (i.e. Politiques de gestion centralisées).
- La confusion entourant les différentes déclinaisons des titres infirmiers (i.e. infirmières, infirmières cliniciennes, conseillères en soins infirmiers et infirmières praticiennes spécialisées) mène à une méconnaissance du rôle infirmier auprès de la population, des différents professionnels et auprès des infirmières elles-mêmes.
- La formation actuelle des IPS-SA ne répond pas aux besoins des futurs praticiens. En effet, la formation universitaire actuelle se concentre sur une formation très générale des soins aux adultes et offre, paradoxalement, des stages avec exposition à des domaines spécifiques ne concordant pas toujours aux intérêts de pratique des futures IPS-SA. Lors de leur formation, les IPS-SA peuvent être exposés à jusqu'à 5 spécialités différentes (pneumologie, cardiologie, médecine interne, néphrologie, gériatrie, endocrinologie, etc.) Ce faisant, les étudiants ne sont parfois pas exposés à leur futur domaine de pratique durant la formation, ou sont exposés à un moindre degré que leur homologue IPS-PL. Par exemple, une IPS-SA qui choisirait un domaine d'intérêt de cardiologie pourrait n'avoir fait que 4 semaines de stages dans ce domaine avant de commencer sa pratique. Ce

Commenté [K(1)]: "leurs" savoirs? au lieu de les

Commenté [J(2R1)]: ok j'ai fait le changement

faisant, les IPS-SA novices ne sont pas préparées adéquatement à la réalité du terrain du domaine de soins choisi et les milieux ne sont pas toujours adéquatement outillés à soutenir leurs apprentissages.

- Finalement, un manque de vision de développement professionnel nuit à l'épanouissement professionnel des infirmières.

Si les infirmières pouvaient jouer leur rôle pleinement, quels seraient les bénéfices pour la population? Et pour le système de santé québécois?

- Si les infirmières pouvaient exercer pleinement leur rôle et se concentrer sur les tâches infirmières, ceci résulterait en une augmentation de l'accessibilité aux soins de santé, une prise en charge holistique, une majoration du temps disponible pour la promotion de la santé et la prévention de la maladie et ultimement une augmentation de la qualité des soins et de la satisfaction des familles envers la profession.
- Il est documenté dans les écrits scientifiques que les IPS favorisent une prise en charge globale de la population, un accès à des soins de santé plus rapide, une diminution du temps des hospitalisations. Les coûts de santé pourraient donc être diminués. Les IPS favorisent la prévention et la promotion de la santé ce qui augmentent la santé populationnelle.

Quels moyens pourraient être pris, par vous ou votre organisation pour favoriser une pratique à la hauteur des compétences et de l'expertise des infirmières?

- Valoriser et promouvoir auprès des établissements de santé les savoirs infirmiers et éliminer les tâches non infirmières (tâches cléricales).
- Promouvoir la pleine expression du champ de pratique lors de la formation initiale des infirmières en encourageant les maisons d'enseignement à prévoir des objectifs de formation à ce sujet dans leur cursus. Cette stratégie permettrait aux futures infirmières de connaître davantage leurs limites et de les communiquer aux différents acteurs impliqués dans leur pratique, ce qui favoriserait la planification d'un avancement professionnel. De plus, une meilleure promotion du rôle par les CISSS/CIUSSS auprès des professionnels dans les différents milieux de soins optimiserait la collaboration interprofessionnelle.
- Développer davantage d'activités promotionnelles (i.e. stagiaire d'un jour) permettant la promotion du rôle auprès de la population. Faire la promotion populationnelle du rôle et l'expertise de l'infirmière praticienne afin de briser la méconnaissance du rôle.

- Repenser la formation des IPS-SA afin d'être plus cohérent avec le domaine d'expertise choisi par celles-ci. Adapter les stages au domaine d'intérêt de l'IPS-SA. La spécialisation des IPS-SA doit se faire lors de leur formation et non à leur entrée à la profession. L'OIIQ et les maisons d'enseignement doivent soutenir l'acquisition des connaissances des IPS-SA afin d'uniformiser les diverses pratiques entre-elles. L'OIIQ devrait pouvoir offrir aux IPS-SA des activités de formations accrédités en lien avec le développement de leur compétences médicales, puisque celles-ci font partie de leur champ de pratique.
- Promouvoir le plan de développement professionnel et favoriser l'établissement d'un portfolio professionnel. L'employeur pourrait rencontrer l'employé puis le soutenir dans la recherche de formation. Par exemple, certaines régions font des évaluations tous les 2 ans des infirmières où leurs forces et les défis entourant leur pratique sont abordés, le tout dans un but de développement professionnel.
- Militer pour une rémunération des infirmières qui reflètent leurs formations et leurs compétences. Promouvoir auprès des instances décisionnelles l'équité salariale.
- Augmenter le nombre d'heures de formation continue obligatoires à 60hrs pour les IPS et mettre en place une culture de formation continue. Les politiques de gestion devraient soutenir les infirmières en leur accordant du temps rémunéré pour poursuivre la formation pertinente à leur pratique.

Thème 2:
Innovation et spécialisation infirmières: une voie pour les soins de l'avenir

Comment soutenir l'émergence, le déploiement et la diffusion de pratiques infirmières innovantes et ce au bénéfice de la population?

Position / Enjeux:

- Les projets novateurs sont un moteur à la création de nouveaux projets et une opportunité de rayonnement de la pratique infirmière.
- L'émergence de pratiques infirmières doit s'adapter aux besoins complexes de la population et se baser sur les données probantes.
- La pratique infirmière avancée ne se limite pas aux soins directs des personnes-familles.
- Les personnes-familles ont des besoins complexes (bio-psycho-socio-culturels et spirituels) qui ne peuvent être évalués d'une manière linéaire.

Recommandations:

- Promouvoir des initiatives comme celles présentées lors de la semaine des infirmières (i.e. Soirée gala, présentation de projets novateurs, remise de prix) ou promouvoir ces activités à travers divers journaux locaux afin d'assurer un rayonnement de la pratique.
- Encourager les gestionnaires de soins à soutenir les différents projets infirmiers.
- Offrir des moyens incitatifs sous divers formats tel que des bourses offertes.
- Promouvoir des projets de collaboration entre les ICS et IPS. Faciliter le travail d'équipe des infirmières en pratique avancées.
- Optimiser le réseautage des infirmières en pratique avancée avec la collaboration des directions de soins infirmiers.
- Avoir des politiques de gestion favorables aux pratiques innovantes: rémunération pour travail équipe et développement de projets, flexibilité pour l'horaire et disponibilité de l'IPS (Sans rendez-vous, bureau) selon les projets en cours.
- Encourager la création de projets d'initiatives locales répondant aux besoins des usagers des GMF, GMF-U, CLSC, CHSLD et Centres Hospitaliers sans se restreindre par des rigidités organisationnelles visant l'uniformisation des milieux.

- Favoriser et valoriser l'approche holistique et systémique des infirmières et des infirmières en pratique avancée. Veiller à documenter cette approche au dossier des patients.
- Favoriser le déploiement de l'ensemble des compétences en pratique avancée, soit les compétences en soins directs, l'optimisation du système de santé, l'éducation, la recherche, le leadership, la consultation formelle et informelle et la collaboration.
- Comprendre que la contribution de l'IPS ne peut se limiter à un calcul quantitatif de ses interventions en soins directs.
- Financer des projets de recherche sur le développement d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs sensibles à la pratique des IPS du Québec.

Quels sont les facteurs qui facilitent ou limitent le déploiement du rôle des ICS au Québec?

Position / Enjeux:

- Les ICS n'ont pas de titre réservé et il y a une méconnaissance de leur rôle de la part des autres infirmières, des autres professionnels de la santé et de la population en général.

Recommandations:

- Favoriser la connaissance du rôle ICS. Favoriser le réseautage.
- Promouvoir une vidéo promotionnelle diffusée lors de la semaine des infirmières.
- Faire connaître le rôle des ICS aux étudiants, aux stagiaires et aux novices dès l'entrée en profession.
- Augmenter le nombre de postes d'ICS afin que celles ayant acquis cette formation travaillent dans leur domaine.
- Entreprendre des travaux législatifs afin d'encadrer et définir la profession d'ICS.
- Assurer une reconnaissance du rôle en permettant une certification reconnue par l'OIIQ.
- Favoriser le transfert des connaissances des ICS aux infirmières. Publier des données probantes sur la pratique avancée et son impact sur la qualité des soins. Inviter les ICS-chercheuses à présenter le fruit de leurs recherches et ainsi faire

rayonner leurs recommandations. Démontrer le leadership des ICS et inspirer l'excellence des soins infirmiers.

Comment l'intégration des ICS au sein des équipes pourrait-elle être favorisée?

Position / Enjeux:

- Reconnaître la valeur ajoutée du partage des champs de compétences des infirmières en pratique avancée.
- Mettre l'emphase sur la collaboration intra professionnelle en pratique avancée et le partage des savoirs.
- Le réseautage favorise le déploiement du rôle des ICS auprès des infirmières en pratique avancée.

Recommandations:

- Faciliter un partenariat entre les universités et les CISSS. Faire en sorte que les étudiants en pratique avancée qui souhaiteraient que leurs travaux universitaires répondent à un réel besoin puissent entrer en contact direct avec les DSI. Ceci permettrait aux étudiants de concrétiser leur rôle et permettrait, par le fait même, aux DSI de rencontrer de potentiels candidats.
- Ajouter un volet de formation en examen physique avancé afin de favoriser l'intégration des ICS dans les équipes de soins et favoriser le développement du champ de pratique partagé avec les IPS.
- Soutenir l'organisation d'activités de formation ou de journées de pratique avancée afin de travailler sur des projets communs impliquant toutes les infirmières en pratique avancée.
- Favoriser le réseautage tel que des cafés causeries ou des 5 à 7 où des infirmières, des étudiants et d'autres professionnels sont invités dans le but d'augmenter la visibilité et la connaissance des différents rôles en pratique avancée.

Thème 3: Formation infirmière: pour relever les défis du 21e siècle

Face aux pratiques émergentes, comment voyez-vous le rôle de l'infirmière du 21^e siècle? Que faire pour y arriver?

Position / Enjeux:

- La santé doit être redéfinie comme un continuum de plusieurs éléments bio-psycho-sociaux chez une personne; cette dernière évoluant dans un environnement en changement.
- La population Québécoise jouit d'une espérance de vie grandissante dépassant maintenant 80 ans. L'immigration et l'ouverture de nos frontières diversifient notre population et les problématiques de santé qui y sont associées. Les progrès en sciences de la santé participent à augmenter la complexité des soins offerts.
- Le modèle des soins de santé québécois doit être redéfini. Il n'est plus actuel de croire que l'accès à des services de santé dépend d'un seul professionnel (le médecin par exemple). Les ressources disponibles sont limitées et les besoins des personnes-familles varient selon l'épisode de soins.
- Le bien-être d'une personne se modifiera au cours d'une vie. La personne présentera divers besoins qui peuvent être répondus par différents professionnels. Il faut utiliser les bonnes ressources au bon moment.
- La prestation de soins a changé. La télémédecine a une place importante dans la pratique infirmière actuelle et l'aura encore davantage dans le futur. Les infirmières doivent comprendre les enjeux éthiques émanant de la télémédecine notamment en terme d'accès et d'évaluation des patients. Les infirmières doivent s'impliquer dans le développement de ces technologies afin de s'assurer que les besoins globaux des personnes soient représentés par une vision infirmière.

Recommandations

- Promouvoir une nouvelle définition de la santé. L'intégrer dans les politiques de gestion des soins de santé tout en ayant une approche collaborative avec les autres professionnels avec un objectif central: la qualité de vie de la personne et sa famille.
- Mettre des politiques en place afin que le patient soit inscrit au nom d'un regroupement professionnel ou une équipe multidisciplinaire et non d'un seul professionnel.

- Optimiser le rôle de l'infirmière praticienne spécialisée en lui permettant de faire les choses pour lesquelles elle a reçu une formation: soins de proximité, impact significatif pour la santé publique, gestion, santé communautaire, milieux spécialisés.
- Augmenter le nombre d'heures de formation continue à 60 heures/an, et ce dans différents domaines afin d'assurer le maintien et le développement des connaissances pour faire face à la complexité des besoins de santé de la population.
- Offrir aux infirmières des formations sur les enjeux éthiques et légaux de la télémédecine afin d'assurer la protection du public.

Quels facteurs favorisent la mise en place du baccalauréat comme norme d'entrée dans la profession? Quelles actions pourraient être mise en place par votre organisation pour mener à bien ces changements?

Position / Enjeux:

- L'emphase est mise sur la différence entre les infirmières techniciennes et cliniciennes alors qu'aucune activité réservée ne les différencie. Cette réalité est un frein à la mise en place du baccalauréat.
- Le Québec a une structure scolaire de base unique comparativement aux autres provinces canadiennes, il en résulte que l'uniformisation de la formation au sein du Canada est difficile.

Recommandations:

- Définir des compétences supplémentaires pour les infirmières cliniciennes tout en assurant une rémunération qui reflète leur expertise.
- Élaborer des activités réservées au titre d'infirmière clinicienne.
- Valoriser la profession en évitant le clivage entre les classes d'infirmières.
- Valoriser l'utilisation des meilleures pratiques basées sur les données probantes.
- Encourager la poursuite des études universitaires en facilitant la gestion des horaires et la disponibilité des congés pour études, en offrant des opportunités de développements professionnels et en offrant des bourses d'étude.

Quelles actions devraient être entreprises afin de rehausser et de favoriser la culture et le développement professionnel continu au sein de la profession?

Position / Enjeux:

- Au niveau individuel: s'engager professionnellement au maintien de ses connaissances à jour et à la réalisation d'un plan de développement professionnel.
- Au niveau professionnel: que l'OIIQ encourage et valorise la formation continue et la poursuite académique. L'OIIQ doit aussi être sensible au fardeau de la culture infirmière qui valorisait l'exécution des tâches sans poser de questions. Ce temps est révolu. La responsabilisation et l'autonomie du rôle infirmier sont des valeurs entérinées par l'OIIQ. Faire la promotion publique et politique du rôle autonome infirmier basé sur des connaissances et savoirs uniques à la profession.
- Au niveau organisationnel: certaines politiques de gestion sont un frein au développement professionnel des infirmières.

Recommandations :

- Développer des politiques favorisant la culture d'engagement professionnel sans la notion de vocation en assurant le bien-être des infirmières.
- Intégrer des notions de développement de l'intelligence émotionnelle au niveau de la formation initiale afin de favoriser le bien-être des infirmières et diminuer l'épuisement professionnel et la fatigue de compassion.
- Promouvoir l'engagement professionnel et le leadership infirmier afin de participer activement à la mise en place des solutions concrètes aux problématiques réelles de soins.
- Favoriser des projets de recherches participatifs impliquant une co-création des solutions avec les infirmières.
- Promouvoir la reconnaissance des compétences par les gestionnaires des milieux de pratique.

Synthèse des recommandations

Considérant l'évolution de la profession au cours des dernières années, il est impératif qu'un changement de vision en lien avec le rôle infirmier soit adopté. De nombreuses recommandations ont été identifiées dans ce mémoire. De la formation initiale, par les stages, en passant par la pratique quotidienne jusqu'au déploiement de projets novateurs. Cet exercice réflexif est une opportunité de s'arrêter sur notre pratique actuel. Il est maintenant temps de regarder vers le futur. Les IPS du CISSS de Laval sont prêtes à poursuivre leur travail en collaboration afin d'accomplir de meilleures solutions.